

M. f. van Langen.
Monseigneur.

ope
A la Haute ce 21. Juillet 1660.

A mon retour d'un voyage lequel j'espérais le me faire trouué fort surpriſ, le mair par un paquet sans date, comme vous nous aviez aduis de faire imprimer. Dix de nos Lettres, rédigées fin juillet sur le sujet du négociement des Paix. Nous en avions fait plaisir de vous faire de celle entreprise; sans donner à personne au monde pourq[ue] je me outile des Paix du Roi d'Espagne qui n'appr[oc]he pas l'objet de nos discours, mais simplement la spéculat[ion] des milénaires, sans autre affection. Ensuite, nous ne rendez surgalore de plus intellig[er]s aucun correspondant sur établis mesme. La pratique de perdre, dont il nous a fait mission, il chose publique, et par conséquent pourriez vous nous la faire instruire par tout autre que moi.

Pour ce qui regarde la fin de Mr. Gove, partagée. Nous en parlons de je ne sait quelle protection que est celle d'ordre de la Reine. Je veux bien dire, que cela n'auroit éloigné de ma connoissance, que je le suis bénigne et peu conforme à la vérité. L'état des affaires vaies, et clameurs de ce royaume, et particulierement sonneuraines et imprudentes de qui que ce soit. Vous sachez ce qu'il a été déclaré par Mr. Gove même. Et, gracie à dieu, nous n'avons ayant d'autre protection que de la divers, pour nous maintenir de cette liberté, jusque, restantelle évidemment. Quiconques se porte d'autre ore au Roi d'Espagne ou le Dauphin Bourgogne sans foi; ce que je me garderai de faire, si j'avois son sujet. En somme, Monseigneur, je prie que nous fassions équitable de ce nous voulons le droit qui ne sont pas de l'ordre de la paix pour cette fois, nous en obligerez de ne en plus ouvrir la bouche, si nous dirons que je prends de nos dînes.